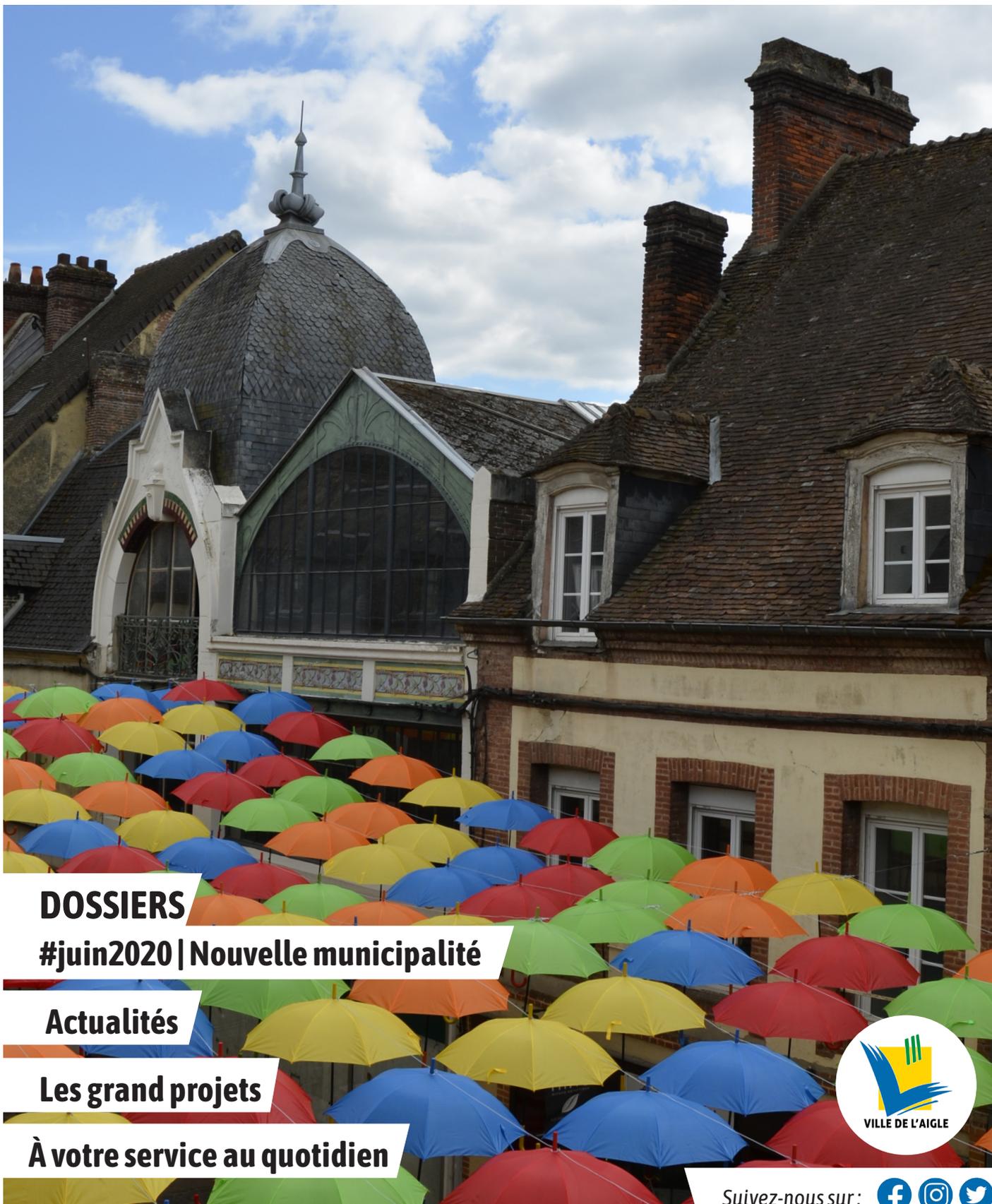


COULEURS L'AIGLE

Toute l'actualité de la Ville de L'Aigle
Décembre 2020



DOSSIERS

#juin2020 | Nouvelle municipalité

Actualités

Les grand projets

À votre service au quotidien



Suivez-nous sur :



- **ÉDITO || P.1**
- NOUVELLE MUNICIPALITÉ || P.2**
- DANS LE RÉTRO || P.4**
- ACTUALITÉS || P.5**
- LES GRANDS PROJETS**
 - **MAISON FRANCE SERVICES || P.6**
 - **RÉNOVATION URBAINE, QUARTIER DE LA MADELEINE || P.8**
 - **CONSTRUCTION, FUTUR COMPLEXE CULTUREL || P.10**
 - **RÉNOVATION, STADE FOISY || P.12**
- À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN || P.14**
- EXPRESSION POLITIQUE || P.16**
- PORTRAIT || P.17**

ÉDITO

Chère Aiglonne, cher Aiglon,

Avec une volonté permanente de transparence et d'information de notre action publique, la municipalité a édité un nouveau bulletin pour vous rendre compte de la situation de projets à fort enjeu pour la Ville de L'Aigle.

Au regard de ce contexte très particulier, il nous a semblé nécessaire de porter à votre connaissance ces constats.

Dans les mois qui viennent, nous allons devoir continuer à vivre avec la pandémie. Cette réalité m'a malheureusement conduit à décider de l'annulation ou du report de certaines manifestations qui font la renommée de notre commune.

Heureusement, les projets ne nécessitant pas de rassemblement important peuvent se dérouler. Certains se concrétisent comme la Maison France Services, d'autres se finalisent comme la fibre à l'habitant tandis que d'autres se poursuivent tels que le complexe culturel et le stade Foisy.

Nos commerçants et artisans locaux jouent leur rôle de service à la collectivité. Soutenons-les dans leurs efforts pour faire vivre L'Aigle malgré tout. Leur survie et le dynamisme de notre ville en dépendent grandement.

Gardons l'espoir d'un printemps plus heureux qui inscrirait au premier plan des nouveaux projets. Ils sont indispensables pour l'avenir de L'Aigle. Prenez soin de vous, de vos proches. Soyons tous ensemble solidaires, comme nous savons si bien l'être.

Philippe VAN-HOORNE
Maire de L'Aigle
Conseiller départemental de l'Orne



LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Mandat 2020 - 2026



Philippe VAN-HOORNE
Maire de L'Aigle
Conseiller départemental de l'Orne

Le conseil municipal est une assemblée qui débat des grandes orientations de la commune, délibère sur des projets et vote le budget. À L'Aigle, il compte 29 membres qui ont été élus le 28 juin dernier.



Véronique LOUWAGIE
Député de l'Orne
Conseillère municipale



Pascal GUEUGNON
Maire-adjoint à l'attractivité
du centre-ville et aux
finances



Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
Maire-adjoint au sport, à
l'éducation, à la jeunesse et
aux jumelages



Didier COUSIN
Maire-adjoint au cadre de
vie, à la propreté, la voirie,
les travaux, la sécurité et à
la circulation



Charlene RENARD
Maire-adjoint à la culture
Conseillère départementale
de l'Orne



Jean-Marie GOUSSIN
Maire-adjoint aux manifestations
commémoratives officielles, à
l'urbanisme et aux bâtiments
municipaux et patrimoniaux



Nathalie LENÔTRE
Maire-adjoint aux aînés,
à la solidarité et au social



Lionel GONNET
Maire-adjoint aux animations,
aux marchés et aux 4 jours



Maryse BRIANCEAU
Maire-adjoint à la
participation citoyenne et au
développement durable



Fleur GOSSELIN
Conseillère municipale



Pascal SAMSON
Conseiller municipal



Mireille NOGUET
Conseillère municipale



Abdellah LESSANI
Conseiller municipal



Cédric COQUELIN
Conseiller municipal



Marie-José MARTIN
Conseillère municipale



Mickaël MESNIL
Conseiller municipal



Nicole GONDOUN
Conseillère municipale



Stéphane CLOUET
Conseiller municipal



Nelly VIVIEN
Conseillère municipale



Jean-Luc PAULHE
Conseiller municipal



Christine CHATEL
Conseillère municipale

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



Serge DELAVALLÉE
Conseiller municipal



**Isabelle DUVAL
DE LAGUIERCE**
Conseillère municipale



Philippe RONDEL
Conseiller municipal



Isabelle CLOUCHÉ
Conseillère municipale



Thierry PINOT
Conseiller municipal



Lucie CLOUARD
Conseillère municipale



Gérard LATINIER
Conseiller municipal



Ma devise : croire et oser.



LIONEL GONNET

Maire-adjoint aux animations,
aux marchés et aux 4 Jours



Présentez-vous en quelques mots.

Cadre commercial à la retraite active depuis janvier 2020, je suis marié et père de trois enfants.

Quels ont été vos motivations à devenir maire-adjoint ?

J'ai rejoint avec plaisir le groupe de travail de Philippe Van-Hoorne pour découvrir et participer activement au développement de ma ville et de ma région.

Quels sont les projets que vous aimeriez développer ?

J'ai pour mission au sein de cette nouvelle équipe, de valoriser l'animation de L'Aigle (les marchés du mardi et du dimanche, le Marché de Noël, la Foire des 4 Jours etc.) malgré les difficultés actuelles avec la Covid-19.



Maire-adjoint aux aînés, à la
solidarité et au social

NATHALIE LENÔTRE

Présentez-vous en quelques mots.

Née à L'Aigle, j'y travaille depuis plus de 35 ans. Je connais bien ma ville et ses habitants et j'y suis attachée.

Quels ont été vos motivations à devenir maire-adjoint ?

Conseillère municipale depuis 2009, il m'a paru évident qu'il était temps de m'investir davantage pour les Aiglons et d'accepter de m'engager en tant que Maire-adjoint auprès de Philippe Van-Hoorne pour être à l'écoute et au plus près des attentes et des préoccupations de la population aiglonne.

Quels sont les projets que vous aimeriez développer ?

Créer une semaine dédiée aux séniors avec diverses activités, la semaine dite «bleue».



Il était temps de m'investir
d'avantage pour les Aiglons.



Les quartiers d'été - ©Ville de L'Aigle

DANS LE RÉTRO

RETOUR 2020 EN IMAGES

1. Inavouable
2. Cyrano
3. Venise n'est pas en Italie
4. Les contes de Madelaine
5. Art Cake
6. Exposition Thibaut Derien
7. La foire aux arbres
8. Ribouldingue
9. Le festival du conte
10. Un p'tit coin de parapluie
11. Exposition «Les gens d'ici»
12. Remise concours de fleurissement
13. Les journées du Patrimoine
14. Les nouveaux arrivants
15. Les Rubafons
16. Catch littéraire
17. Georges & Georges
18. Les yeux de Taqqi
19. Les quartiers d'automne
20. Play L'Aigle



1



2



3



4



5



6



7



8



9



11



12



10



13



14



15



17



18



16



20



19

4

©Ville de L'Aigle

ACTUALITÉS

BRÈVES DE MAIRIE

Fermée depuis juin 2015 pour cause de dangerosité, la passerelle des Tanneurs qui relie la Médiathèque de L'Aigle et la MJC a été complètement reconstruite. Les travaux avaient débuté en décembre 2019 par le démontage de l'ancienne passerelle installée à l'époque de l'usine SFAMAT, mais en trop mauvais état pour envisager une rénovation.

La construction de la nouvelle structure a commencé début 2020 pour s'achever en octobre dernier. Résolument moderne, la passerelle a la forme d'un tube zingué. Elle est éclairée par une grande ouverture sur toute sa longueur avec une structure en bois, s'inscrivant parfaitement dans l'architecture urbaine actuelle.

Elle retrouve ainsi sa fonction première ; faire le lien entre les différents lieux culturels que sont la Médiathèque, la MJC et l'UIA, en étant de nouveau accessible et prête à affronter le temps.



Passerelle des Tanneurs - ©Ville de L'Aigle

PASSERELLE DES TANNEURS

Le coût des travaux est de **370 710€ TTC** dont une subvention de **35 000€** de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Les entreprises intervenantes du chantier sont uniquement du territoire ornaï afin de favoriser le développement économique local.

Navette urbaine - ©Ville de L'Aigle



NAVETTE URBAINE

La nouvelle navette urbaine de la Ville de L'Aigle est en service depuis juin.

Elle continue de faciliter les déplacements pour nombre d'Aiglones et d'Aiglons **tous les mardis et vendredis matin**.

Les horaires, le circuit et le prix d'**1€ par trajet** restent inchangés. Cependant et au vue du contexte actuel, **le masque est obligatoire à bord et la navette ne reçoit pas plus de 5 personnes à la fois**.

La Ville de L'Aigle a fait le choix d'investir dans un **véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite**, soucieuse de proposer un service adapté à tous. Il est floqué du logo de la Ville, le rendant donc facilement identifiable par les usagers.

Infos : Mairie de L'Aigle au 02 33 84 44 44

INFO +

[Covid-19] Personnes vulnérables

Suite aux dernières mesures liées à la COVID-19, la Ville de L'Aigle se mobilise de nouveau auprès des personnes potentiellement vulnérables de la commune afin de leur apporter, le cas échéant, soutien et secours, notamment pour les plus isolés.

Les services de la Mairie se sont organisés afin d'assurer une permanence aux jours et heures d'ouverture au public au numéro associé : **02.33.84.44.12** ou par mail à **cellule.covid19@ville-laigle.fr**

LES GRANDS PROJETS



LABELLISÉE, MAISON FRANCE SERVICES

La Ville de L'Aigle est désormais labellisée France Services depuis le 1^{er} janvier 2020 !

Concrètement, la Maison France Service située rue de la Merillère devient le lieu unique pour être orienté et informé sur les démarches à réaliser auprès des partenaires que sont **la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la CARSAT Sociale et Retraites et la Mission Locale.**

En un espace unique, France Services vous permet d'obtenir auprès de deux agents formés un premier niveau d'information.

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées «France Services» se compose de guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'Espace France Services a pour but de simplifier la relation des usagers aux services publics.

Il est un lieu d'information et d'orientation du public, d'accompagnement pour certaines démarches administratives ou pour l'utilisation de services en ligne et de mise en relation avec les opérateurs partenaires.

Les partenaires ont donc une utilité publique pour les habitants de la ville, et plus largement pour l'ensemble de la population du bassin de vie de L'Aigle.

Les guichets des espaces France Services sont pensés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessus :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, etc.);
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, etc.);
- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne, etc.);
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.



SIMPLIFIE LE QUOTIDIEN
DES HABITANTS DU TERRITOIRE.





Philippe Van-Hoorne
Maire de L'Aigle
Conseiller départemental
de l'Orne

Les entités présentent au sein de Maison France Services :

IRSA : Insitut interrégional pour la Santé

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

CIST 61 : Centre Interentreprises de Santé au Travail

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

Salle de conférence et de réunions

Bureaux pour les permanences (associations, partenaires)

Salle de restauration

FRÉQUENTATION

39 375

visiteurs entre juin 2019
et novembre 2020,
soit plus de 300 personnes
par jour.

INFO +

En juillet 2020, le Président de la République annonçait la création de 100 000 nouveaux contrats de service civique dans les six prochains mois.

C'est dans ce cadre que **Amélie de Montchalin, Ministre de la transformation et de la fonction publiques**, accompagnée de Philippe Van-Hoorne, Maire de L'Aigle, de Véronique Louwagie, Député de l'Orne ainsi que de Françoise Tahéri, Préfète de l'Orne, s'est rendue à l'Espace France Services de L'Aigle, le jeudi 24 septembre dernier, pour évoquer les questions de l'apprentissage et du service civique dans la fonction publique.

FRANCE SERVICES
15 rue de la Mérillière | 61300 L'Aigle
Tél. 02 33 84 04 24
Mail : accueil-franceservices@ville-laigle.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au mercredi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
Le jeudi
9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h15
Vendredi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30

LES GRANDS PROJETS

RÉNOVATION URBAINE, QUARTIER DE LA MADELEINE



Nathalie Lenôte
Maire-adjoint aux aînés, à la
solidarité et au social
Vice-présidente du CIAS
de la CDC des Pays de l'Aigle

Le quartier de La Madeleine à L'Aigle a été retenu pour la mise en œuvre d'un programme de renouvellement urbain par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) en avril 2015. La signature du protocole de préfiguration de l'ANRU est intervenue en avril 2017 et ce plan guide a été validé par un comité de pilotage fin 2019.

Ce projet a été présenté lors d'un récent conseil municipal. Mais les contours essentiels ont été révélés dès janvier 2019, en reprenant un document de travail, qui se rapproche des solutions retenues. « Le projet rue Jean-Baptiste Biot consiste en la construction d'une école maternelle et la réhabilitation du Pôle d'Animation Sociale (PAS) en centre de loisirs. La partie centre social du PAS et la maison des familles seront construites sur le site de l'école, rue de La Madeleine ». Depuis, quelques modifications ont été apportées, en attente du projet définitif officiel.

Pour inclure ces réalisations, il faudra bien évidemment faire de la place dans un futur quartier « fait d'îlots et de rues lisibles », mais aussi « un parc habité avec des espaces de convivialité et d'animation ».

Concrètement, les bâtiments Franche-Comté (Orne Habitat) et Jules-Romain (Sagim) vont être démolis, soit la suppression de 78 logements. La résidence des Sapinettes, aujourd'hui déserte, sera également mise à terre, tout comme l'école de La Ribambelle.



L'investissement total, **20 MILLIONS D'€** et au regard des subventions obtenues et des participations d'Orne Habitat et La Sagim, le reste à charge pour la Ville sera de **1 771 035 €** et pour la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle **3 680 763 €**.



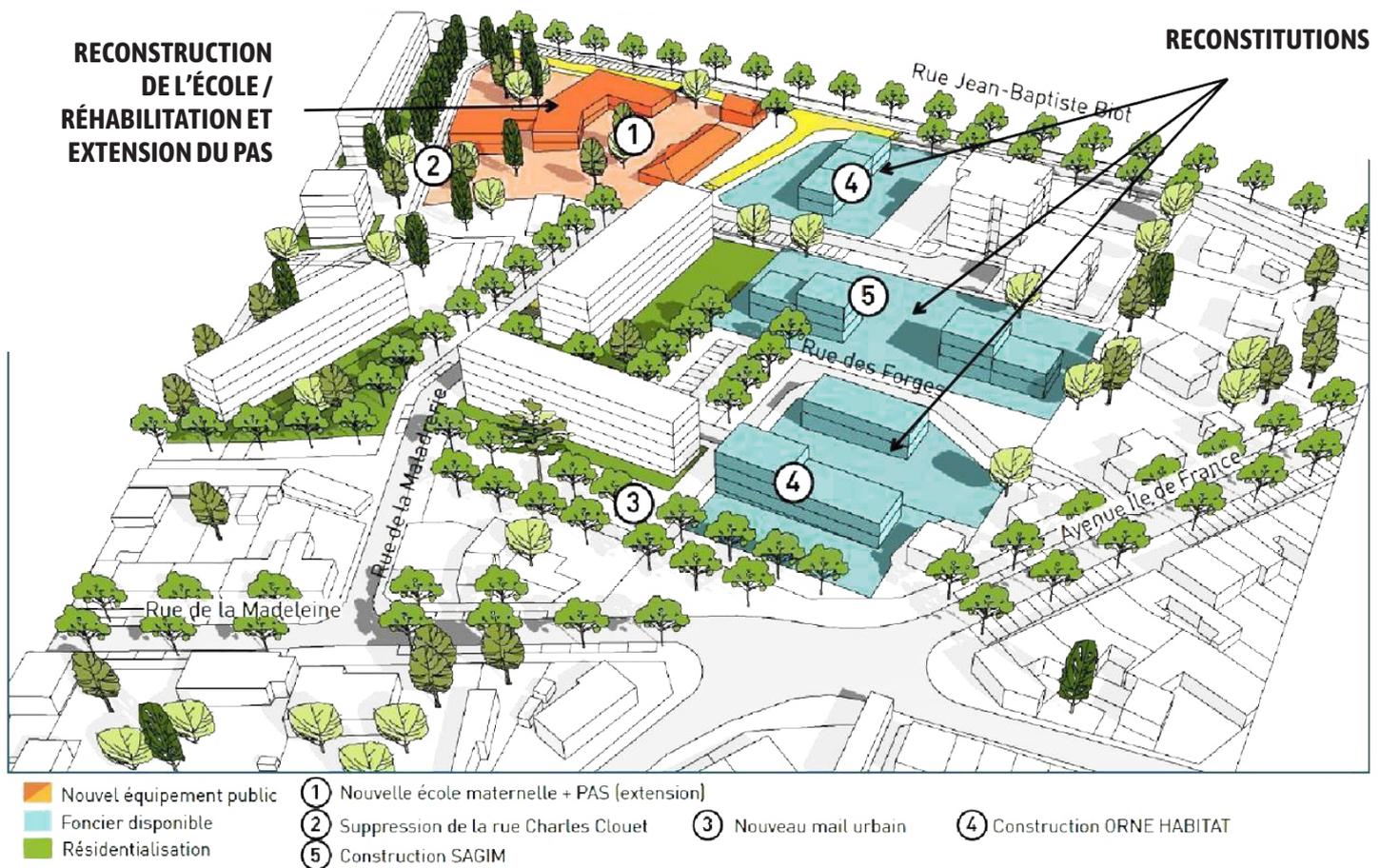
1,8 million payé par la Ville de L'Aigle.

Pour désenclaver le quartier, lui redonner un coup de neuf et améliorer son attractivité, la réhabilitation de 110 logements est au programme et il est aussi prévu la reconstruction de 39 logements.

L'ensemble de ce projet, qui devra être totalement engagé avant le 31 décembre 2024, est évalué à 20 millions d'euros, mais sera largement subventionné. La part financée par la Ville de L'Aigle s'élèvera à 1,8 million d'euros, échelonné sur six exercices budgétaires.

Lors de la présentation de la convention confiant le pilotage du projet à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, il a été évoqué que « cette rénovation urbaine va profondément modifier l'image du quartier », et que « cela sera peut-être difficile pour des habitants qui, pour certains sont présents depuis de nombreuses années ».

LE QUARTIER REQUALIFIÉ - 3D



● De nouveaux équipements

Nouvelle école, réhabilitation et extension du pôle d'animation sociale : c'est le nouveau visage à venir du quartier de la Madeleine.

● Espaces verts et convivialité

La rénovation du quartier intégrera la création d'un cheminement piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite, d'une placette et d'un plateau piéton aux abords des nouveaux équipements et d'un aménagement d'espaces verts publics.

● Ouvrir le quartier sur la ville

En ouvrant les contours du quartier sur la ville, c'est permettre à chacun de circuler plus facilement dans des rues plus accessibles.

● Favoriser le bien vivre ensemble

Reconstruction de 39 logements locatifs qui conviennent à tous en mélangeant des logements semi-collectifs et des logements individuels mitoyens.

INFO +

ANRU, qu'est ce que c'est ?

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Elle finance et accompagne la transformation de quartiers de la Politique de la ville dans toute la France.

Une politique ambitieuse et inédite qui vise à réhabiliter des centaines de quartiers dans lesquels se sont concentrés les difficultés sociales, économiques et urbaines.

L'ANRU finance et accompagne les collectivités et les bailleurs sociaux pour mettre en œuvre de vastes projets de rénovation des quartiers les plus vulnérables. Il s'agit de transformer ces quartiers en profondeur, en intervenant sur l'habitat, mais aussi en les désenclavant et en favorisant la mixité sociale.

LES GRANDS PROJETS

CONSTRUCTION, FUTUR COMPLEXE CULTUREL



Charlène Renard
Maire-adjoint à la Culture
Vice-Présidente du Conseil
départemental de l'Orne

Le complexe culturel intercommunal alliant cinéma et salle de spectacles devrait voir le jour d'ici fin 2021.

Et il est attendu... En effet, le cinéma actuel nécessite d'importants travaux d'amélioration et de mise en conformité disproportionnés pour l'établissement. Par ailleurs, la salle de Verdun qui accueille actuellement les spectacles, est vieillissante et n'est plus adaptée à la demande. L'objectif est donc de créer un complexe culturel et d'en faire un lieu majeur de diffusion de spectacles vivants et de films, qui crée une véritable polarité culturelle et festive à l'échelle de la Ville de L'Aigle et de sa région.

L'opération de construction du complexe culturel de L'Aigle a débuté dès le 6 mai 2020, avec les travaux de dévoiement des réseaux rendus nécessaires par la création du bâtiment sur le parking actuel de la Place Verdun. Les travaux de fondations quant à eux ont débutés dès le 15 juin 2020.

Porté par la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, le projet conduit par la SHEMA bénéficie également du soutien financier de l'Etat à travers la DETR et la DSIL, de la Ville de L'Aigle, de la Région Normandie, du Centre National du Cinéma, et du Conseil départemental de l'Orne.

En coeur de ville.

Ce projet, au rayonnement du bassin de vie du Pays d'Ouche, est le fruit d'une démarche urbaine dynamique. Pour accueillir ce projet d'envergure, le choix s'est porté sur la place de Verdun qui possède des atouts incontestables : une proximité avec le centre-ville, une bonne accessibilité et un potentiel paysager le long de la rivière.

Implanté en bord de Risle, l'idée sera de donner une identité forte à un bâtiment contemporain qui revendiquera son statut d'édifice public ouvert et fédérateur d'une nouvelle liaison spatiale entre la Ville et la Risle.

Un cheminement assurera ainsi une transition entre le complexe et la ville en s'intégrant en douceur au contexte urbain tandis que les façades modernes souligneront le bâtiment. Complexe ouvert sur la ville par ses deux faces nord et sud, la façade du hall d'accueil sera largement vitrée. Une fois les portes d'entrée franchies, le public pénétrera dans la rue intérieure traversante, largement éclairée par des puits de lumière.

Le hall, lieu de retrait des billets, d'information, et d'exposition desservira les salles de cinéma. Lieu de rendez-vous donc, ce foyer hall sera chaleureux et spacieux en s'ouvrant d'un côté sur le parvis et de l'autre sur les rives plantées de la rivière. Son foyer haut disposera également d'un espace bar pour accompagner les manifestations de la grande salle.



Travaux - novembre 2020



©Ville de L'Aigle



EN QUELQUES CHIFFRES

6 900 000 € HT

Budget estimatif des travaux
hors aménagements extérieurs et
démolition de salle de Verdun

2 217 M²

Emprise au sol du futur
complexe culturel

UNE GRANDE SALLE

+

DEUX SALLES DE CINÉMA

3 configurations

Concerts: **700** places

Spectacles: **411** places

Cinéma: **313** places

150 et

60 places

LES GRANDS PROJETS

RÉNOVATION, DU STADE FOISY



© Ville de L'Aigle

EN QUELQUES CHIFFRES

34

associations sportives
utilisent les équipements
sportifs de la ville

3 500

licenciés pratiquent une
activité sportive

800 000 €

Montant total pour la
construction du club house et
du court de tennis couvert

75 000 €

Montant total pour la
reconstruction des 3 courts
extérieurs

355 444 €

Montant des travaux de gestion
de réseau (eaux pluviales,
eaux usées, électricité et
télécom), implantation du
tamponnement et stockage
des eaux pluviales, mise
en accessibilité extérieure
(cheminements et éclairages)

Stade Foisy : des investissements sportifs importants pour l'avenir du territoire de L'Aigle

Le stade René Foisy continue de se faire une beauté. Si les trois courts de tennis extérieurs ont été rénovés à l'été 2019, c'est maintenant au tour du court couvert et au club house d'être refaits.

Le dernier court extérieur a été enlevé et quelque peu déplacé pour être remplacé par un court couvert. La construction est identique aux courts extérieurs, couverte avec une armature bois et d'une toile semi-tendue. Le club house, quant à lui, a été détruit et remplacé par un club house de plain-pied, le rendant ainsi accessible à tous.

Un programme de travaux est également mis en place consistant à mettre en accessibilité, pour les personnes en situation de handicap, l'ensemble du stade avec un cheminement piéton en enrobé, la rénovation de l'éclairage ainsi que la reprise complète des réseaux (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité et télécoms), dans l'enceinte du stade le but étant de raccorder le hall de tennis mais aussi d'envisager la reconstruction en 2021 de la piste d'athlétisme et des aires de saut.

Deux cuves seront enterrées afin de récupérer les eaux pluviales destinées à l'arrosage des terrains et pelouses. Fabriquées par la société Ocido basée à Rai, elles ont pour but de récupérer et d'économiser l'eau. Le coût s'élève à 600 000 € et elles ont été installées courant décembre. Les pompes seront raccordées au local technique.



Sylvie Chauvel-Trépier
Maire-adjoint au sport, à la jeunesse,
et aux jumelages

Investissements pour l'avenir du territoire

Les 34 associations sportives aiglones représentent un total de 3 500 licenciés. Des chiffres qui expliquent la nécessité de maintenir des infrastructures en bon état.



C'est important d'apporter les équipements nécessaires. 40 % des utilisateurs sont des Aiglons, les 60 % restants sont du territoire. On investit donc pour l'avenir du territoire.



La réfection totale de la piste d'athlétisme est, elle programmée pour 2021. « Elle a fait son temps » annonce Sylvie Chauvel-Trépier.

L'Aigle est un pôle qui accueille beaucoup de sportifs, la piste d'athlétisme est utilisée quotidiennement que ce soit par les clubs, les scolaires ou les particuliers. Le stade d'athlétisme sera donc remis aux normes. La ville peut compter sur l'aide de la Région, du Conseil départemental de l'Orne et de l'ANS (Agence Nationale du Sport).



Nous sommes portés par la dynamique sportive sur la Ville. Le sport fait aussi partie de l'attractivité du territoire.



Des travaux qui, à n'en pas douter, vont satisfaire les sportifs du territoire qui pourront se mettre en action dans de meilleures conditions.

À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN

Entretien du Stade Foisy
par des agents municipaux
des espaces verts

ESPACES VERTS

La nature est bien présente en ville, à divers degrés. Qu'il s'agisse de parcs, de jardins, d'aires de loisirs et de sport, de sentiers, de rives ou de simples accotements végétalisés, les espaces de verdure s'accompagnent d'une multitude de bienfaits pour la population citadine, pour le développement durable et pour l'économie locale.

Un entretien régulier des espaces verts est effectué tout au long de l'année par les agents de la Ville de L'Aigle afin d'offrir aux habitants des espaces propres et soignés.



*Cheffe de la
police municipale
mobilisée sur
l'incendie de la
Tour du Paradis
en mai dernier*

POLICE MUNICIPALE

La police municipale est une police de proximité. Elle remplit des missions de police administrative «à dominante préventive» et de police judiciaire.

Elle exécute, sous l'autorité du Maire, les missions relevant la compétence de celui-ci en matière de prévention, surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Les agents de police municipale sont donc chargés de faire respecter les arrêtés du Maire. Ils constatent, par procès-verbal, toute infraction à ces arrêtés, ainsi qu'aux codes et lois pour lesquels ils sont compétents (décret statutaire).

Autant dire qu'entre l'ilotage, le placement des camelots sur le marché, le maintien de l'ordre les jours de fête, la verbalisation des infractions au code de la route, les informations aux usagers et les interpellations dans le cadre du flagrant délit etc., la liste est longue et variée ! Elle dépend, en fait, de chaque ville, car c'est le Maire qui en fixe les limites.

Accueillir, renseigner,
rediriger sont les missions
de l'agent d'accueil de la Mairie



ACCUEIL MAIRIE

La chargée d'accueil est l'incarnation d'une entreprise, d'un organisme public ou d'une institution : elle est la première personne avec laquelle le public entre en contact. Elle s'occupe en priorité d'accueillir les visiteurs, mais également de les renseigner et de les orienter (pour qu'ils puissent se diriger en toute aisance au sein de la structure), ainsi que de réceptionner les appels téléphoniques.

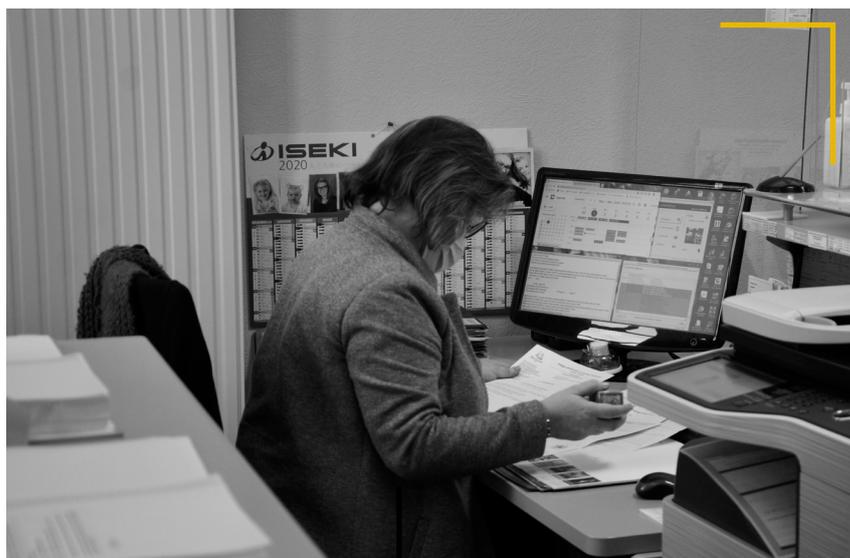
Dans le public, notamment, la chargée d'accueil anime un espace d'aide aux visiteurs. Elle y prodigue des réponses aux requêtes administratives de premier niveau.

ÉTAT CIVIL

Naissance, mariage, décès, etc., l'officier d'état civil instruit et réalise les actes d'état civil. Cet agent territorial délivre également les livrets de famille, carte d'identité, passeport et assure la tenue des registres officiels. Chaque commune a un service de l'état civil.



**Un métier incontournable
dans une mairie.**

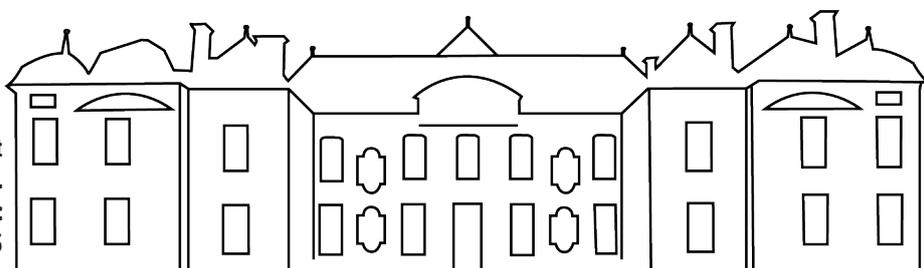


*Préparation des actes d'état
civil par la responsable du
service*

Mairie de L'Aigle
Place Fulbert de Beina
61300 L'AIGLE
Tél. 02 33 84 44 44
Mail: accueil@ville-laigle.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi
8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h / 13h-16h45

**Toute l'actualité de L'Aigle
sur nos réseaux sociaux
et sur www.ville-laigle.fr**



**Permanence adjoint
le samedi matin.**
Renseignements:
02 33 84 44 15



EXPRESSION POLITIQUE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Chères Aiglones, Chers Aiglons,

À l'heure où nous vous écrivons ces lignes, l'état d'urgence sanitaire est toujours actif. Cette année a été rythmée par une actualité dense et parfois chaotique. Les premiers jours en responsabilité ont été relevés pour notre équipe en termes d'engagement :

- la volonté de soutenir nos commerces du centre-ville, nos associations, nos clubs, notre centre hospitalier,
- la volonté d'apporter un lien de solidarité et de proximité avec nos aînés par des appels téléphoniques,
- et la volonté, dès que nous le pouvions, de vous proposer des animations.

Le service public a été maintenu et les agents de la Ville sont restés mobilisés pour assurer la continuité de leurs missions, merci à eux. De ce vécu qui nous a collectivement touché, nous en garderons le meilleur, l'attention aux autres, à sa vie de quartier et la capacité à se mobiliser dans l'urgence.

Maintenant, la vie locale doit reprendre ses droits par notre plan de relance aiglon. C'est dans ce sens, qu'en 2021, la municipalité investira plus de 4 600 000 € pour vous, pour notre économie locale, pour notre avenir.

Chaleureuses fêtes de fin d'année.

Philippe Van-Hoorne - Maire de L'Aigle



©Ville de L'Aigle

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs acteurs.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Cette année 2020, si particulière, laisse derrière elle beaucoup de victimes collatérales d'une économie à l'arrêt.

L'état et les collectivités font des efforts financiers importants mais ils seront insuffisants pour les plus impactés par cette pandémie.

Nous formons le vœu que la municipalité soit particulièrement attentive aux associations caritatives, sportives et culturelles afin qu'elle les soutienne au cas par cas.

Faute de pouvoir organiser les manifestations nécessaires pour alimenter leurs fonds propres, ces associations sont, pour nombre d'entre elles, en grande difficulté pour débiter l'année à venir. Un budget exceptionnel vers ces associations serait le bienvenu.

Enfin, notre commerce de centre-ville, fragile depuis de nombreuses années, a lui aussi considérablement souffert ces dix derniers mois. Le Conseil Municipal serait bien avisé de prendre des positions fermes et sans équivoque afin de le protéger de «demandes d'extensions toujours croissantes» de la grande distribution.

L'année 2021 n'effacera pas les deuils et les souffrances vécues, mais nous souhaitons pour cette nouvelle année, aux Aiglones et aux Aiglons, de pouvoir se rencontrer à nouveau dans l'apaisement et la sérénité.

Serge Delavallée - Conseiller municipal

En 2018, le conseil a été appelé à se prononcer sur le Schéma de cohérence territoriale, qui a pour but d'en renforcer le poids démographique et économique par le biais d'une nouvelle attractivité.

Face à ce projet, Philippe Van-Hoorne Maire de L'Aigle et Serge Delavallée conseiller municipal, se sont prononcés contre le développement de surfaces commerciales autour et à l'extérieur de la ville pour protéger, selon eux, le commerce de centre-ville.

Un projet commercial à Saint-Sulpice a avorté tout comme le projet de Bricorama sur ce même emplacement. C'est sans parler des tribulations du projet d'installation de l'enseigne Action.

Alors restons cohérent avec les perspectives de développement économique locales, le maintien de la clientèle sur le territoire et la concurrence juste et équitable qui vise à préserver l'esprit d'entreprise et à garantir les meilleurs prix pour les consommateurs. Résolument tourné vers l'avenir, nous soutiendrons tout projet économique raisonné et dynamique, levier efficace à l'attractivité de la ville concurrencée par les zones commerciales de Bernay en autres.

Joyeuses fêtes familiales de fin d'année,

Gérard Latinier - Conseiller municipal

PORTRAIT DE BÉNÉVOLE



Christian Cauchois, **Président des donneurs de sang**

Débutant en tant que membre au sein de l'association, il en prend la présidence en 1998.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Christian Cauchois, Président des donneurs de sang bénévoles de L'Aigle et sa région.

Je suis dans l'association depuis 1987 comme membre puis trésorier 1992 à 1998 et président depuis 1998.

Parlez nous de l'association des donneurs de sang et de votre engagement pour celle-ci ?

L'association a été fondée en 1954 par Monsieur Martin. Notre association est composée de 15 personnes bénévoles. Notre but est de promouvoir le don de sang. Nous sommes là pour informer, recruter et expliquer pourquoi on a besoin de sang et pourquoi il faut donner.

Comment se porte l'association ?

L'association se porte bien avec une participation de tous suivant leur disponibilité.

Les réunions se passent dans une bonne ambiance.

Quel bilan dresser vous sur l'année ?

Cette année a été une année difficile en raison de la Covid-19 avec l'annulation de tous nos projets de promotion.

Mais on a pu être présent sur presque toutes les collectes.

Pourquoi est-il essentiel de continuer à donner ?

Il faut continuer de donner son sang pour avoir une réserve collective de produits sanguins dont chacun peut avoir besoin.

Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain le don de sang est donc indispensable.

10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour soigner les personnes atteintes d'un cancer ou lors d'un accouchement ou d'une hémorragie importante à la suite d'un accident ou d'une opération.

Sommes-nous dans une période de pénurie de sang ?

Nous ne sommes pas dans une période de pénurie mais par moment les stocks sont au plus bas car en raison de la crise sanitaire, il n'y a pas de prélèvements dans les lycées, les universités et dans les usines.

Est-ce la Covid-19 change le comportement des donneurs ?

La Covid-19 ne change pas le comportement des donneurs. Ils sont toujours présents et généreux ; j'en profite pour les remercier.

Les collectes sont sur rendez-vous mais les donneurs apprécient (moins d'attente).

La collation est un peu moins conviviale car il faut respecter les gestes barrières.



10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France



Collecte de sang un mercredi par mois à la salle Michaux.



LA MUNICIPALITÉ DE L'AIGLE VOUS SOUHAITE SES MEILLEURS VOEUX 2021 !



**Mairie de L'Aigle
Place Fulbert de Beina
61300 L'AIGLE**

**Tél. 02 33 84 44 44
Mail : accueil@ville-laigle.fr**

HORAIRE D'OUVERTURE

**Lundi au jeudi
8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h / 13h-16h45**

